

BONUS CLIMATIQUE

Soutenir les projets durables et les technologies vertes

BÉNÉFICIAIRES

PME – ETI

Grands comptes

CONTRAT COMMERCIAL

Part française $\geq 20\%$

AVANTAGES

- Maximisation de l'assiette financée garantie⁽¹⁾
- Suppression des frais d'études pour les opérations de financement de projet d'un montant \leq à 50 M€ ou portés par des ETI ou PME

CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ

Projet dont le secteur est visé par la Taxonomie européenne sur les activités durables :

Apportant une contribution significative à l'un des 2 objectifs environnementaux suivants :

1. Atténuation du changement climatique

Réduction des gaz à effet de serre ou dont les niveaux correspondent aux meilleures performances du secteur ou de l'industrie

2. Adaptation au changement climatique

Solutions d'adaptation aux événements climatiques extrêmes (canicule, inondation, intempérie)

Et n'ayant pas d'impact négatif sur les 4 autres objectifs environnementaux :

- protection des ressources aquatiques et marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et contrôle de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Documents utiles :

- [Taxonomie européenne sur les activités durables](#)
- Critères de performance par secteur : [objectif d'atténuation du changement climatique](#) et [objectif d'adaptation au changement climatique](#)

⁽¹⁾ Dans la limite des règles de l'arrangement OCDE